

Le **mardi 21 Avril 2026 à 18 h 00**,  
Le Conseil s'est réuni à la Mairie  
Sous la présidence de **M. BAILLET Sébastien, Maire**  
En suite d'une convocation en date du 14 Avril 2026

**Étaient présents :**

1. M. BAILLET Sébastien
2. M. LEPRÊTRE Régis
3. Mme WACOGNE Aurore
4. Mme POMMIER Marie-José
5. Mme FOURNIER Pauline
6. M. GOSSELIN Jean-Michel
7. Mme ROUX Bérénice
8. M. MATHIAS Serge
9. Mme BONVOISIN Nathalie
10. M. LEPRETRE Emmanuel
11. Mme CALOIN Allison
12. M. RAMET Fabien
13. Mme HENRIETTE Aurélie
14. M. HOLMÈS Arnaud
15. Mr CARALP Philippe
16. Mme ÉLYSÉ Andréa
17. M. WAROT Laurent
18. Mme LOTH Cécile
19. M. TINDILLER Franck
20. M. DE ROQUIGNY Antoine
21. Mme MAILLART Maryse
22. Mme PRUVOST Coralie
23. M. LAMOUR Jean-Pierre
24. M. BERRIER Paul
25. Mme DHALENNE Brigitte

**Absent(s) excusé(s) :**

1. Mme TILLIER Nathalie donne procuration à Mme BONVOISIN Nathalie
2. M. BONVOISIN René donne procuration à Mme FOURNIER Pauline
3. M. HAGNERÉ Damien à Mme WACOGNE Aurore
4. Mme PHILIPPOT Loëtitia à Mme CALOIN Allison
5. M. RAMET Philippe à M. BAILLET Sébastien
6. Mme CATHERIN Athénaïs à M. MATHIAS Serge
7. M. CAUX Franck à MR TINDILLER Franck
8. M. RAMET Dominique à M. BERRIER Paul

**Secrétaire de séance :** Mme WACOGNE Aurore

En exercice : 33

Présent(s) : 25

Absent(s) – Procuration(s) : 8

Absent(s) non excusé(s) : 0

## DÉLIBÉRATION N° 2026-16

### OBJET : Commissions municipales - Désignation des membres

Dans le cadre de l'organisation des travaux du Conseil municipal et afin de favoriser une instruction approfondie, collégiale et transversale des affaires communales, il convient de procéder à la création de commissions municipales thématiques.

La mise en place des commissions municipales s'inscrit dans une volonté affirmée de structurer l'action municipale autour d'une gouvernance claire, lisible et collaborative, favorisant la transversalité des politiques publiques, la qualité de l'instruction des dossiers et la pleine association des élus aux dynamiques de décision.

Ces commissions constituent des instances consultatives internes permettant :

- d'éclairer la décision publique ;
- de préparer les délibérations soumises au Conseil municipal ;
- de favoriser l'expression pluraliste des élus ;
- et de renforcer la qualité de l'action publique locale.

Elles participent pleinement à la structuration du dialogue entre élus et à la bonne préparation des politiques publiques communales.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment son article L2121-22 ;

**Vu** le procès-verbal d'installation du Conseil municipal en date du 27 mars 2026 ;

**Vu** la volonté municipale d'organiser les travaux du Conseil dans un cadre structuré, lisible et efficient ;

**Vu** la délibération n° 2026-15 du Conseil municipal de la ville d'Étapes-sur-mer en date du 21 avril 2026 portant Création des commissions municipales et définition de leurs modalités de fonctionnement ;

**Considérant** que le Conseil municipal peut en son sein former des commissions chargées d'étudier les questions soumises à son examen ;

**Considérant** que ces commissions constituent des instances de travail internes permettant de préparer les décisions du Conseil municipal, d'enrichir les débats et de favoriser une approche collégiale et transversale des politiques publiques ;

**Considérant** que ces commissions participent à l'amélioration de la qualité de l'action publique locale et à une meilleure lisibilité de l'organisation municipale ;

**Considérant** que ces commissions ont un rôle consultatif et ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel ;

**Considérant** que leur composition doit respecter le principe de représentation proportionnelle des groupes politiques ;

**Considérant** qu'il convient d'assurer un fonctionnement souple, adapté aux besoins de la collectivité ;

**Considérant** qu'il convient de définir les commissions municipales thématiques ainsi que leurs modalités de fonctionnement ;

**Considérant** que par la délibération n° 2026-15 du Conseil municipal de la ville d'Étapes-sur-mer en date du 21 avril 2026, le Conseil municipal a décidé de la création de :

▪ **7 commissions thématiques**

- Commission n° 1 : « Éducation - Jeunesse »
- Commission n° 2 : « Sports - Vie associative »
- Commission n° 3 : « Finances - Ressources Humaines »
- Commission n° 4 : « Culture - Patrimoine - Animations - Attractivité économique et touristique »

- Commission n° 5 : « Travaux - Habitat - Cadre de vie - Urbanisme - Environnement »
- Commission n° 6 : « Solidarités - Parcours de vie - Qualité des services publics »
- Commission n° 7 : « Sécurité - CLSPD »
- **2 commissions liées aux spécificités de l'activité de la ville d'Étapes-sur-mer**
- Commission marine
- Commission des marchés commerçants non sédentaires
- **1 commission dédiée à l'étude spécifique dans le cadre des appels à projet ou manifestation d'intérêts lancés par la commune d'Étapes-sur-mer**
- Commission en charge du suivi des « appels à projet ou manifestation d'intérêt (AMI) » ;

**Considérant** que par la délibération n° 2026-15 du Conseil municipal de la ville d'Étapes-sur-mer en date du 21 avril 2026, le Conseil municipal a décidé des modalités de composition de ces commissions, il convient de procéder à la désignation des membres de chacune des commissions dans le respect de la représentation proportionnelle des groupes politiques tels qu'issus des élections municipales des 15 et 22 mars 2026 ;

Le scrutin secret a lieu lorsqu'un tiers des membres présents le réclame ou s'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une élection à trois tours de scrutin (si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé). Sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret en cas de nomination ou de présentation.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- **Procéder à un vote à main levée** pour la désignation des membres des commissions municipales.
- **De désigner :**

▪ **Commission n° 1 : « Éducation - Jeunesse »**

Membre de Droit	Président de la commission	
		▪ M. Sébastien BAILLET Maire de la commune d'Étapes-sur-mer
<b>12 membres (maximum)</b>	Groupe majoritaire « Étapes-sur-mer passionnément » 9 membres	1. Nathalie TILLIER 2. Allison CALOIN 3. Cécile LOTH 4. Marie-José POMMIER 5. Jean-Michel GOSSELIN 6. Loëtitia PHILIPPOT 7. Athénaïs CATHERIN 8. Aurore WACOGNE 9. Philippe RAMET
	Groupe « Unis pour l'avenir d'Étapes-sur-mer » 2 membres	1. Coralie PREUVOST 2. Maryse MAILLART
	Groupe « Étapes en Grand » 1 membre	1. Paul BERRIER

▪ **Commission n° 2 : « Sports - Vie associative »**

<b>Membre de Droit</b>	Président de la commission	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. Sébastien BAILLET Maire de la commune d'Étapes-sur-mer</li> </ul>
<b>12 membres (maximum)</b>	Groupe majoritaire « Étapes-sur-mer passionnément » 9 membres	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Loëtitia PHILIPPOT</li> <li>2. Emmanuel LEPRETRE</li> <li>3. Jean-Michel GOSSELIN</li> <li>4. Fabien RAMET</li> <li>5. Cécile LOTH</li> <li>6. Andréa ÉLYSÉ</li> <li>7. Bérénice ROUX</li> <li>8. Aurélie HENRIETTE-LEPRETRE</li> <li>9. Marie-José POMMIER</li> </ol>
	Groupe « Unis pour l'avenir d'Étapes-sur-mer » 2 membres	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Franck CAUX</li> <li>2. Coralie PREUVOST</li> </ol>
	Groupe « Étapes en Grand » 1 membre	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Paul BERRIER</li> </ol>

▪ **Commission n° 3 : « Finances - Ressources Humaines »**

<b>Membre de Droit</b>	Président de la commission	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. Sébastien BAILLET Maire de la commune d'Étapes-sur-mer</li> </ul>
<b>12 membres (maximum)</b>	Groupe majoritaire « Étapes-sur-mer passionnément » 9 membres	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Régis LEPRETRE</li> <li>2. Nathalie BONVOISIN</li> <li>3. Philippe CARALP</li> <li>4. Serge MATHIAS</li> <li>5. Philippe RAMET</li> <li>6. Allison CALOIN</li> <li>7. René BONVOISIN</li> <li>8. Laurent WAROT</li> <li>9. Pauline FOURNIER</li> </ol>
	Groupe « Unis pour l'avenir d'Étapes-sur-mer » 2 membres	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Antoine DE ROCQUIGNY</li> <li>2. Jean-Pierre LAMOUR</li> </ol>
	Groupe « Étapes en Grand » 1 membre	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dominique RAMET</li> </ol>

▪ **Commission n°4 : « Culture - Patrimoine - Animations - Attractivité économique et touristique »**

<b>Membre de Droit</b>	Président de la commission	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. Sébastien BAILLET Maire de la commune d'Étapes-sur-mer</li> </ul>
<b>12 membres (maximum)</b>	Groupe majoritaire « Étapes-sur-mer passionnément » 9 membres	<ol style="list-style-type: none"> <li>2. Marie-José POMMIER</li> <li>3. Pauline FOURNIER</li> <li>4. Philippe CARALP</li> <li>5. Philippe RAMET</li> <li>6. René BONVOISIN</li> <li>7. Andréa ÉLYSÉ</li> <li>8. Nathalie BONVOISIN</li> <li>9. Aurélie HENRIETTE-LEPRETRE</li> </ol>
	Groupe « Unis pour l'avenir d'Étapes-sur-mer » 2 membres	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Franck CAUX</li> <li>2. Franck TINDILLER</li> </ol>
	Groupe « Étapes en Grand » 1 membre	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Brigitte DHALENNE</li> </ol>

▪ **Commission n° 5 : « Travaux - Habitat - Cadre de vie - Urbanisme - Environnement »**

<b>Membre de Droit</b>	Président de la commission	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. Sébastien BAILLET Maire de la commune d'Étapes-sur-mer</li> </ul>
<b>12 membres (maximum)</b>	Groupe majoritaire « Étapes-sur-mer passionnément » 9 membres	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. René BONVOISIN</li> <li>2. Philippe RAMET</li> <li>3. Philippe CARALP</li> <li>4. Laurent WAROT</li> <li>5. Fabien RAMET</li> <li>6. Nathalie BONVOISIN</li> <li>7. Serge MATHIAS</li> <li>8. Bérénice ROUX</li> <li>9. Arnaud HOLMÈS</li> </ol>
	Groupe « Unis pour l'avenir d'Étapes-sur-mer » 2 membres	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maryse MAILLART</li> <li>2. Franck TINDILLER</li> </ol>
	Groupe « Étapes en Grand » 1 membre	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Paul BERRIER</li> </ol>

▪ **Commission n° 6 : « Solidarités - Parcours de vie - Qualité des services publics »**

<b>Membre de Droit</b>	Président de la commission	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. Sébastien BAILLET Maire de la commune d'Étapes-sur-mer</li> </ul>
<b>12 membres (maximum)</b>	Groupe majoritaire « Étapes-sur-mer passionnément » 9 membres	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aurore WACOGNE</li> <li>2. Aurélie HENRIETTE-LEPRETRE</li> <li>3. Bérénice ROUX</li> <li>4. Nathalie TILLIER</li> <li>5. Loëtitia PHILIPPOT</li> <li>6. Laurent WAROT</li> <li>7. Cécile LOTH</li> <li>8. Emmanuel LEPRETRE</li> <li>9. Pauline FOURNIER</li> </ol>
	Groupe « Unis pour l'avenir d'Étapes-sur-mer » 2 membres	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Jean-Pierre LAMOUR</li> <li>2. Coralie PREUVOST</li> </ol>
	Groupe « Étapes en Grand » 1 membre	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Brigitte DHALENNE</li> </ol>

▪ **Commission n° 7 « Sécurité - CLSPD »**

<b>Membre de Droit</b>	Président de la commission	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. Sébastien BAILLET Maire de la commune d'Étapes-sur-mer</li> </ul>
<b>12 membres (maximum)</b>	Groupe majoritaire « Étapes-sur-mer passionnément » 9 membres	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Damien HAGNERÉ</li> <li>2. Serge MATHIAS</li> <li>3. Arnaud HOLMÈS</li> <li>4. Bérénice ROUX</li> <li>5. Jean-Michel GOSSELIN</li> <li>6. Emmanuel LEPRETRE</li> <li>7. Nathalie BONVOISIN</li> <li>8. Cécile LOTH</li> <li>9. Allison CALOIN</li> </ol>
	Groupe « Unis pour l'avenir d'Étapes-sur-mer » 2 membres	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Franck CAUX</li> <li>2. Franck TINDILLER</li> </ol>
	Groupe « Étapes en Grand » 1 membre	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Paul BERRIER</li> </ol>

▪ **Commission marine**

<b>Membre de Droit</b>	Président de la commission	▪ M. Sébastien BAILLET Maire de la commune d'Étapes-sur-mer
<b>8 membres (maximum)</b>	Groupe majoritaire « Étapes-sur-mer passionné » 6 membres	1. Pauline FOURNIER 2. Serge MATHIAS 3. Fabien RAMET 4. Jean-Michel GOSSELIN 5. Philippe RAMET 6. Laurent WAROT
	Groupe « Unis pour l'avenir d'Étapes-sur-mer » 1 membre	1. Jean-Pierre LAMOUR
	Groupe « Étapes en Grand » 1 membre	1. Dominique RAMET

▪ **Commission des marchés commerçants non sédentaires**

<b>Membre de Droit</b>	Président de la commission	▪ M. Sébastien BAILLET Maire de la commune d'Étapes-sur-mer
<b>8 membres (maximum)</b>	Groupe majoritaire « Étapes-sur-mer passionné » 6 membres	1. Serge MATHIAS 2. Nathalie BONVOISIN 3. Cécile LOTH 4. Andréa ÉLYSÉ 5. Aurélie HENRIETTE-LEPRETRE 6. René BONVOISIN
	Groupe « Unis pour l'avenir d'Étapes-sur-mer » 1 membre	1. Maryse MAILLART
	Groupe « Étapes en Grand » 1 membre	1. Paul BERRIER

▪ **Commission en charge du suivi des « appels à projet ou manifestation d'intérêt (AMI) »**

<b>Membre de Droit</b>	Président de la commission	▪ M. Sébastien BAILLET Maire de la commune d'Étapes-sur-mer
<b>8 membres (maximum)</b>	Groupe majoritaire « Étapes-sur-mer passionné » 6 membres	1. Régis LEPRETRE 2. Marie-José POMMIER 3. Bérénice ROUX 4. Damien HAGNERÉ 5. Philippe RAMET 6. René BONVOISIN
	Groupe « Unis pour l'avenir d'Étapes-sur-mer » 1 membre	1. Franck TINDILLER
	Groupe « Étapes en Grand » 1 membre	1. Paul BERRIER

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :**

- **Approuver** la désignation des membres des commissions municipales telle que présentée.
- **Autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant par délégation à signer l'ensemble des documents, actes et pièces afférents à l'application et la mise en œuvre de cette délibération.
- **Confier** à Monsieur le Maire ou son représentant par délégation, le soin de prendre toutes les mesures et d'exercer toutes les formalités nécessaires pour mener à bien ce dossier, ce projet et la mise en œuvre et l'exécution de la présente délibération.

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le Maire d'Étapes-sur-mer,  
Sébastien BAILLET



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Nomenclature acte : 5.3 (Désignation des représentants)

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 27 avril 2026

Date de la publication le 27 avril 2026

